

[Text]

I don't have any answers, but it needs to be carefully examined. If you're going to indict people for five years and you're going to fine them \$25,000, it merits a much closer look.

I had a chat with Mr. Phillips, who I know will certainly come and appear before us and who can bring us some information based on a structure that the minister put into place called the Telecommunications Privacy Protection Agency, which deals with telemarketers and the selling of lists and the accumulation of information and the transmission of that information. It is looking at this whole section on privacy and the impact of the use of your Visa card and the transmission of your numbers over the airwaves.

You could be hearing something sitting around your pool; you like it and you dial 1-800, whatever the numbers are, and you order. You have left your name, your phone number, and your Visa card number. There's no protection over that.

So I suggest that we should hear from the proper people who are involved. The list I have in front of me also includes the journalists who have spoken to us about, again, freedom of expression, liberties, rights. I guess your call from the Canadian Civil Liberties Association underscores the views we need to hear in that direction.

• 1605

**Mr. Angus:** I want to support the list that we received from the clerk of people who have contacted us, along with Mrs. Finestone's list, with the following possible add-ons. I don't think these have been raised yet, although we've talked about them privately: the Minister of Justice, in addition to the Minister of Communications; the Canadian Association of Chiefs of Police—

**Mrs. Finestone:** I thought you read that.

**Mr. Angus:** I don't know the name of the organization, but perhaps the parliamentary secretary could help me on this. It is my understanding that a number of people from across the country, including police chiefs and police officers, assisted the department over a number of years in looking at wiretapping and security. I'm not sure if it's a formal organization; but if it is, then I wouldn't mind having the chair of that organization come before us to indicate whether what we now have in the bill is what in fact they were looking for when their consultation started. So that's another group; again, I don't know who they are and I'm hoping that the parliamentary secretary can help us with that.

There are two other groups, and one I'll rely on Sheila to give you the right name: the Canadian Association of Broadcasters—

**Mrs. Finestone:** Matthew just suggested that to me, and I just wondered why we would want them. Although I won't say no, I was just curious about what their input would be.

**Mr. Angus:** In the same vein as the Canadian Association of Journalists. The concern from the broadcasting reporting end is whether or not they are being restricted in what they can access and therefore what they can use. I suspect that the electronic folk have as much concern as those of the print media. For that reason, I'm suggesting the name.

[Translation]

Je n'ai pas de réponses, mais tout cela doit être étudié attentivement. Si vous voulez vraiment emprisonner les gens pour cinq ans, si vous voulez leur imposer des amendes de 25 000\$, il va falloir regarder cela de beaucoup plus près.

J'ai eu l'occasion de discuter avec M. Phillips qui comparaitra certainement devant nous et qui pourra nous donner des informations sur un module qui a été créé par le ministre, un groupe de protection de la vie privée dans le domaine des télécommunications qui s'intéresse aux télévendeurs, à la vente de listes de clients, au rassemblement d'informations et à leur transmission. Ce groupe est en train d'étudier tout ce chapitre sur la vie privée et ce qui se passe lorsque le numéro de votre carte Visa est transmis sur les ondes.

Vous êtes assis au bord de votre piscine, vous voyez quelque chose qui vous plaît et vous appelez le 1-800 pour passer votre commande. Vous donnez votre nom, votre numéro de téléphone et votre numéro de carte Visa. Il n'y a aucune protection pour ce genre de transaction.

Nous devons parler aux gens qui sont impliqués dans ce genre de choses. La liste que j'ai sous les yeux comprend également des journalistes qui sont déjà venus nous parler de liberté d'expression, de liberté, de droits. Quant à la l'Association canadienne des droits civils qui vous a contactée, c'était une opinion dont nous avons également besoin.

**M. Angus:** Je suis d'accord avec la liste que la greffière nous a distribuée et sur laquelle figurent les gens qui nous ont contactés, et je suis d'accord avec la liste de Mme Finestone à laquelle j'ajouterai quelques suggestions. Nous en avons déjà parlé entre nous, mais je ne crois pas que cela ait été soulevé en séance: le ministre de la Justice, en plus du ministre des Communications; l'Association canadienne des chefs de police...

**Mme Finestone:** Je croyais que vous aviez déjà mentionné cela.

**M. Angus:** Je ne connais pas le nom de l'organisation, mais le secrétaire parlementaire pourra peut-être m'aider. Je crois comprendre qu'il y a des gens d'un peu partout dans le pays, y compris des chefs de police et des agents de police, que le ministère consulte depuis des années pour les questions relatives aux tables d'écoute et à la sécurité. Je ne sais pas si c'est un organisme officiel, mais si c'est le cas, j'aimerais bien que le président de cet organisme vienne nous dire si le projet de loi est bien conforme à ce que l'on cherchait à obtenir au début des consultations. Voilà donc un autre groupe; je le répète, je ne sais pas très bien de qui il s'agit, j'espère que le secrétaire parlementaire le saura.

Il y a deux autres groupes, pour le premier, j'espère que Sheila pourra vous donner leur nom exact: l'Association canadienne des radiodiffuseurs...

**Mme Finestone:** Matthew vient de m'en parler et je me demande ce que nous pourrions avoir à leur demander. Je ne m'y opposerai pas, mais j'aimerais bien savoir de quoi nous pourrions leur parler.

**M. Angus:** C'est un peu comme l'Association canadienne des journalistes. Les radiodiffuseurs ne voudraient pas qu'on les empêche d'avoir accès à certaines informations et donc, de les diffuser. J'ai l'impression que la presse électronique est toute aussi inquiète à cet égard que la presse écrite. Et c'est la raison pour laquelle j'ai proposé ce groupe.